



GRAND PRIX JEUNES Minimes

au Golf des Sables d'Or

Mardi 29 et Mercredi 30 octobre 2019

Cette épreuve compte pour le Mérite Jeunes.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et du cahier des charges des Grands Prix Jeunes de l'année en cours. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du "droit de jeu fédéral" 2019 ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- être de catégorie Minime
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix Jeunes antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017 ou 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Quotas et Catégories

Catégories	Années de naissance	Garçons	Filles	Dont WC	Nombre total
		Nombre	Nombre		
Minimes	2003-2004	24	9 mini		
Nombre total :		24	9	10	33

Les joueurs Minimes seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

La liste des inscrits sera publiée à partir du Lundi 21 octobre sur le site de la Ligue de Bretagne.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-5)

Cadets interdits : voir § 1.2-2 (I-8)

Jeu lent : la procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vadémécum).

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain en dehors des fairways à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. En cas d'infraction constatée, le comité de l'épreuve statuera sur une possible disqualification.





FORME DE JEU

Strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 journées.

L'entraînement gratuit est prévu la veille du 1^{er} tour sur réservation auprès de l'accueil du Golf des Sables d'Or.

Distance de jeu :

Catégories	Garçons		Filles	
	Repère	Longueur	Repère	Longueur
Minimes	Blanc	5489 m	Bleu	4735 m

Départage :

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en play-off "trou par trou" sur les trous 18 et 1 en boucle.

Pour les autres places, le départage se fera par le logiciel "RMS".

NB : en cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer le classement provisoire deviendra définitif.

Départs :

Lors du 1^{er} tour, le tirage des départs se fera par catégories et par sexe, en respectant l'ordre croissant des index. Les horaires seront disponibles la veille du 1^{er} tour.

Lors du 2nd tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

ENGAGEMENT

Les inscriptions sont à adresser à la Ligue de Bretagne de Golf, [au plus tard le Dimanche 13 octobre 2019](#).

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscription (chèque libellé à l'ordre de la Ligue de Bretagne de Golf) fixé à 40 € par joueur.

Tout forfait devra être notifié à la Ligue par écrit au plus tard 14 jours avant le début de l'épreuve.

CONTROLE ANTI-DOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (§ 4.1 du Vademecum). Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

PRIX

Souvenir offert au vainqueur de chaque catégorie.
Remise de prix au Golf de Pléneuf Val André.



GRAND PRIX JEUNES Minimes au Golf des Sables d'Or Mardi 29 et Mercredi 30 octobre 2019

FICHE D'INSCRIPTION

**Les inscriptions se font exclusivement par écrit
auprès de la Ligue de Bretagne de Golf avant le Dimanche 13 octobre 2019.**

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscription (chèque libellé à l'ordre de la Ligue de Bretagne de Golf) fixé à 40 € par joueur.

Club :

Nom	Prénom	Index	N° de licence	Paiement

Numéro de téléphone portable : _____

Email : _____

A _____ le _____

Signature

